



Montréal le 5 mars 2025

Sujet : Tarifs de réciprocité

Chers clients,

Nous souhaitons vous informer des récents développements concernant l'introduction de tarifs réciproques entre le Canada et les États-Unis.

Soyez assurés que nous travaillons activement et en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour minimiser les effets potentiels de ces nouveaux tarifs, et que toutes les mesures nécessaires sont prises afin de limiter leur impact sur vos activités.

Nous avons déjà mis en place plusieurs initiatives visant notamment à :

1. **Prioriser nos fournisseurs canadiens**, afin de limiter les effets négatifs de ces tarifs réciproques, tout en soutenant l'économie locale et en préservant l'emploi dans nos communautés.
2. **Explorer des alternatives** pour vous offrir des produits et services de qualité, notamment avec des pays avec lesquels les ententes d'échanges commerciaux offrent un avantage concurrentiel.
3. **Maintenir une communication transparente**, vous informant de tout changement susceptible d'impacter vos achats et vos approvisionnements.

Nous comprenons que l'incertitude créée par cette situation puisse susciter des questions. Si c'est votre cas, nous vous invitons à vous adresser à votre gestionnaire Guillevin local.

Nous vous remercions de votre confiance continue et de votre compréhension.

Cordialement,

L'équipe de Guillevin